

<https://www.aefinfo.fr/depeche/712081>

✍ Elise Le Berre

🕒 9 min read

Nous sommes déterminés à organiser la résistance contre le 'choc des savoirs' (Benoît Teste, FSU)

Avec pour mot d'ordre le refus de "trier les élèves", les syndicats de la FSU appellent à la mobilisation contre le "choc des savoirs" le 25 mai 2024, pour "prolonger les actions déjà existantes", explique Benoît Teste, lors d'une conférence de presse le 14 mai. Ces mesures "aggravent une société déjà clivée", estime le secrétaire général, tandis que le Snes, le Snuipp, le Snep et le Snuep pointent les effets de "tri social" dans le 1er et 2nd degré. Et de proposer des "modalités concrètes" pour ne pas appliquer le "choc des savoirs", comme l'autonomie des établissements "à la main du CA".



Benoît Teste (FSU), Guislaine David (Snuipp-FSU), Sophie Vénétitay (Snes-FSU), Séverine Louis-Brelot (Snuep-FSU) et Coralie Benech (Snep-FSU), lors de la conférence

de presse sur le "choc des savoirs", le 14 mai 2024. AEFinfo

Alors que l'ensemble des syndicats enseignants ont rejeté à l'unanimité les textes organisant le "choc des savoirs" en CSE ([lire sur AEF info](#)), depuis, "beaucoup d'actions se passent sur le terrain, dans les écoles, collèges et lycées", souligne Benoît Teste, secrétaire général de la FSU, lors d'une conférence de presse, le 14 mai 2024.

"Nous sommes déterminés à organiser la résistance contre le 'choc des savoirs'", assure-t-il, alors que la FSU, en appelant à "des manifestations sur tout le territoire" le 25 mai, espère ainsi le "prolongement des mobilisations déjà existantes" (cf. encadré).

Le choc des savoirs "aggrave une société déjà clivée" (FSU)

Le secrétaire général de la FSU voit dans ces actions "une volonté de dramatiser l'enjeu : l'école est à un véritable point de bascule". Dénonçant une "crise profonde", à la fois pour les personnels et le sens de leurs missions, il craint une "bascule dangereuse vers une école rabougrie, à laquelle le choc des savoirs participe, par des mesures populistes et le renoncement à la démocratisation scolaire. En termes d'enjeux de société, c'est extrêmement grave".

Dès lors, la FSU appelle à "solidariser toute la société autour de la défense de son école et conforter son rôle d'élever la totalité des élèves au plus haut niveau possible". Un "enjeu démocratique fort", alors que le choc des savoirs "aggrave cette société clivée qui est en train de se construire".

C'est pourquoi la fédération appelle les enseignants à "ne pas trier les élèves". Pour Sophie Vénétitay, ce "mot d'ordre est devenu très concret". "L'état de la mobilisation est inédit", estime la secrétaire générale du Snes : depuis le mois de janvier, "pas une semaine ne passe sans qu'au moins une grève, un rassemblement, une réunion, ou une heure d'information syndicale, soit organisé : la contestation est très bien ancrée", souligne-t-elle. Tout en précisant que ces actions se retrouvent "dans les grandes villes, comme dans des endroits reculés". Ce qui démontre, selon elle, qu'après avoir "gagné la bataille des idées avec les collègues", c'est à présent "la bataille de l'opinion avec les parents d'élève qui est en train d'être gagnée. Le fait que la FCPE nous rejoigne pour la mobilisation du 25 mai en est la preuve".

Un "tri social" dans les écoles, collèges, LEGT et Lycées pro

Pour les syndicats, les mesures du "choc des savoirs" opèrent un "tri social" tant dans le premier degré que dans les collèges, LEGT et lycées professionnels. Pour le premier degré, la publication des projets de programme du cycle 2 du CSP en est un exemple, ceux-ci étant "très prescriptifs et portant une vision d'un élève modèle qui n'existe pas, avec des apprentissages mécanistes et simplistes", selon Guislaine David, secrétaire générale du Snuipp-FSU. Par ailleurs, à l'école primaire, les groupes sont aussi "construits en amont du collège, explique-t-elle : des collègues ont reçu des consignes spécifiques de la part d'JEN leur demandant de créer des groupes dès le CM2, afin de faciliter la mise en place des groupes en 6e".

Ce "tri" est aussi "organisé de façon pernicieuse" dans les lycées professionnels, observe Séverine Louis-Brelot, secrétaire générale du Snupep-FSU. Elle évoque notamment la mise en place de la prépa-seconde, expérimentée dès la rentrée prochaine : "La plupart des élèves qui n'obtiennent pas le DNB vont souvent en lycée professionnel, mais avec cette réforme, ils n'auront plus accès à la seconde pro par la voie scolaire, uniquement par l'apprentissage. C'est destructeur pour la jeunesse populaire, qui est la plus éloignée des codes de l'entreprise".

Dernier exemple pointé cette fois par le Snesep-FSU : pour appliquer ces mesures, "on prend sur les marges d'autonomie des établissements, qui servaient à certains dispositifs, comme le 'savoir-nager', par exemple", explique Coralie Benech, co-secrétaire. "Dans certains établissements, il n'existe plus de moyens pour ce dispositif. L'EPS est pourtant le premier lieu de démocratisation du sport".

Formations, conseils d'administration... des "modalités concrètes de résistance"

Comment, alors, organiser cette "résistance" ? Cela passe par plusieurs modalités, détaillent les syndicats, comme lors des formations actuellement déployées sur ce sujet, et autour desquelles il y a "tout un enjeu : nous arrivons à nous en emparer pour faire passer le message auprès des collègues", explique Sophie Vénétiay. Elle pointe aussi "la fébrilité de l'institution" lors de ces formations : "Beaucoup d'enseignants nous rapportent qu'elles sont organisées de manière très descendante, en visio, caméras fermées et sans tchat activé, ce qui démontre la volonté de neutraliser toute contestation".

Autre "moyen d'action très concret" : les conseils d'administration. L'autonomie des établissements est "à la main du conseil d'administration, pas du chef d'établissement", souligne Sophie Vénétitay, qui rappelle que, selon le code de l'éducation, l'organisation de l'établissement en classe et en groupes d'élèves, ainsi que les modalités de répartition des élèves, relève de la compétence du CA. Le syndicat, qui, contrairement au Sgen- CFDT et à l'Unsa, n'a pas déposé de recours pour attaquer cet arrêté à partir de ce constat ([lire sur AEF info](#)), a plutôt fait le choix "d'interpeller la ministre sur ce sujet : elle a deux mois pour y répondre".

"Nous avons donc la possibilité réglementaire d'utiliser les textes pour faire des groupes, qui ne sont pas des groupes de niveau. Nous proposons donc des heures pour organiser les groupes comme il en existe actuellement". Ce qui se pratique dans les académies de Reims, Aix-Marseille ou en Normandie, énumère la secrétaire générale. Avant de conclure : "Nous avons la main pour ne pas trier nos élèves : c'est le mot d'ordre que nous faisons passer auprès de nos collègues. C'est aussi un combat pour la dignité professionnelle, et c'est en ce sens qu'il faut comprendre une mobilisation qui s'ancre dans la durée".

Interpellée par les députés sur la mise en place de ces groupes lors d'un débat à l'Assemblée nationale le 7 mai, Nicole Belloubet insistait : "Les groupes de niveau ne visent pas, comme on a pu le laisser penser, à trier les élèves, mais à adapter l'accompagnement à leurs besoins", assure la ministre de l'Éducation, assurant "refuser le tri social". "Ces groupes de besoins ne contrecarrent pas le collègue unique ; au contraire, ils renforcent l'exigence d'une culture globale unique pour tous les élèves jusqu'à la fin du collège, car ils permettent de lutter contre l'assignation", poursuivait la ministre.

Tour d'horizon des mobilisations

Outre une grève nationale organisée par SUD-Éducation, la CGT éducation et la Fned- FP-FQ pour "bloquer" les mesures du "choc des savoirs", ainsi que celles qui "cassent l'école publique", l'intersyndicale de Seine-Saint-Denis appelait également à la grève, ce 14 mai.

Plusieurs mobilisations ont eu lieu ailleurs en France : dans l'académie de Nantes, la fin des vacances scolaires a marqué la reprise de la mobilisation contre le choc des savoirs, notamment du côté des parents d'élèves. En Loire-Atlantique, des rassemblements

étaient prévus à Nantes et à Saint-Nazaire. Des occupations d'établissements sont prévues le 16 mai dans les départements de Loire-Atlantique et Maine-et-Loire. Un collectif de parents de Loire-Atlantique invite également les élus du département à une réunion vendredi soir, avec des "débats & échanges" sur la réforme : "nos inquiétudes et leurs analyses et propositions".

Le Snes recense également d'autres actions dans les deux semaines à venir :

- 13 mai : une journée "écoles et collèges morts contre le 'Choc des savoirs'" (académie d'Aix-Marseille),
- 14 mai : rassemblement devant le lycée Charles-de-Gaulle à Vannes et devant le lycée J. Loth à Pontivy (académie de Rennes) ; opération collèges déserts à Villiers-le-Bel (académie de Versailles),
- 15 mai : opération "Collège mort" à l'appel des associations de parents d'élèves et des syndicats enseignants à Rouen ; rassemblements et réunions publiques dans l'académie de Montpellier,
- 21 mai : deux réunions publiques à Besançon et à Lons-le-Saunier (académie de Besançon),
- 23 mai : opération "collèges en noir" (académie d'Orléans-Tours).

Le Snes rapporte aussi que plusieurs établissements sont mobilisés dans l'académie de Lyon, l'une des "plus mobilisées de France", selon Frédéric Volle, porte-parole FO de l'intersyndicale du Rhône ([lire sur AEF info](#)), ainsi qu'en Martinique, où "plusieurs collèges sont mobilisés contre le manque de moyens et les suppressions de postes".

Generated with Reader Mode